

2168 - Il n'est pas prévu de faire le massage du cou dans le cadre des ablutions

La question

Question : Est-il permis de procéder au massage du cou ou cela n'est il pas mentionné dans le livre d'Allah et la Sunna de Muhammad ?

La réponse détaillée

Il n'est établi ni dans le livre d'Allah le Très Haut ni dans la Sunna du Messager (bénédiction et salut soient sur lui) de recourir au massage du cou considéré comme une des pratiques recommandées dans les ablutions. Aussi ne faut-il pas le faire.